



**Les chèvres
requièrent
une
alimentation
riche en
calcium
après la
mise bas.**

Fièvre vitulaire

(hypocalcémie obstétrique ou «Fièvre du lait»)

Portrait clinique

L'hypocalcémie affecte généralement les chèvres laitières très productives, environ une à trois semaines après la mise bas. Cette affection est beaucoup plus rare que la toxémie de gestation. Les premiers signes de la maladie sont l'ataxie, la nervosité et l'hyperactivité. Peu de temps après, la chèvre se couche, puis elle arrête de s'alimenter, et ses oreilles deviennent froides au toucher. Les pupilles sont dilatées et ne réagissent que très lentement ou pas du tout à un stimulus lumineux direct (faisceau d'une lampe de poche). La chèvre peut tourner sa tête vers l'arrière de manière à l'appuyer sur son flanc. Il arrive également que les membres postérieurs soient étalés derrière l'animal. Le pouls, rapide et faible, est difficile à entendre et à sentir. La mort survient peu de temps après que la chèvre commence à souffrir de ballonnements, puis régurgite et aspire le contenu du rumen.

Le cheminement de la maladie peut prendre aussi peu que quelques heures et, occasionnellement, peut même résulter en une « mort subite » (c'est-à-dire que la chèvre est retrouvée morte au matin). Le taux de calcium sérique est bas, habituellement moins de 1,7 mmol/L (taux normal : 2,1 à 2,8 mmol/L). Pour faciliter le diagnostic de l'hypocalcémie lors de l'examen post-mortem, il est recommandé de centrifuger les extraits séro san-

guinolents des caillots du cœur afin de procéder aux analyses permettant de déterminer le taux de Ca++ de l'animal. Les données obtenues illustrent avec précision le taux de calcium au moment de la mort, à condition qu'aucune hémolyse ni putréfaction ne se sont encore produites.

Bien que l'hypocalcémie puisse présenter les mêmes symptômes que certaines autres maladies, il importe de faire examiner la chèvre par un vétérinaire de manière à écarter la polioencéphalomalacie, la surcharge par les céréales, la mammité toxique, l'empoisonnement au plomb, la listériose, etc.

Traitements

Les cas cliniques d'hypocalcémie sont généralement traités au moyen d'une solution de borogluconate de calcium (20 mg Ca++/mL) par voie intra veineuse (i.v.) ou sous cutanée. La réaction devrait être spectaculaire. La chèvre commence à frissonner, et son état général s'améliore avant même la fin du traitement. Le cas non échéant, c'est que le diagnostic est erroné ou que la maladie est compliquée par la présence d'une autre pathologie. Le traitement par voie i.v. ne doit être administré qu'en présence de signes cliniques très éloquents de la maladie. L'administration de calcium par voie intraveineuse à un animal dont les niveaux de Ca++ sont normaux peut facilement être létale.

Prévention

Une malnutrition de longue date est nécessaire pour le développement de l'atteinte initiale d'hypocalcémie. Les chèvres requièrent une alimentation riche en calcium après la mise bas. Le foin de luzerne peut répondre à ce besoin. En revanche, les fourrages à base de céréales comme le foin de blé ou d'avoine ont une très faible teneur en calcium (0,15 % et 0,24 % de la matière sèche (DM), respectivement), comparativement au foin de luzerne (1,4 % de la DM), et devraient par conséquent être évités à moins que la ration ne soit équilibrée grâce à d'autres sources de calcium. Une alimentation trop riche en calcium dans les dernières semaines de gestation à la suite d'un apport

accru en luzerne, mais non équilibré au moyen de sels anioniques, a déjà été associée à l'hypocalcémie chez les bovins. Une alimentation à base de rations anioniques vers la fin de la gestation permet par ailleurs d'améliorer l'absorption du calcium dans le tube digestif et dans les os. La ration alimentaire des chèvres en fin de gestation et en début de lactation devrait avoir un coefficient de calcium par rapport au phosphore variant de 1 à plus de 1.5. La prévention de la toxémie gravidique permet également de prévenir l'hypocalcémie.

Dre Paula Menzies
Department of Population Medicine
Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario
Université de Guelph
Réimprimé avec autorisation



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada

C'est avec plaisir qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) participe à la production de cette publication. Avec nos partenaires du secteur nous nous engageons à sensibiliser davantage les Canadiens et Canadiennes à l'importance de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire au pays. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'association canadienne de la chèvre de boucherie et non pas nécessairement celles d'AAC. / Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) is pleased to participate in the production of this publication. AAFC is committed to working with our industry partners to increase public awareness of the importance of the agriculture and agri-food industry to Canada. Opinions expressed in this document are those of the Canadian Meat Goat Association and not necessarily AAFC's.